

**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
du mardi 3 septembre 2024, à 19 h**

**ORDRE DU JOUR**

**10 – Sujets d'ouverture**

**10.01**      Ordre du jour

CA      Direction des services administratifs

Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 3 septembre 2024, à 19 h.

**10.02**      Déclaration / Proclamation

CA      Direction des services administratifs

Mot de la mairesse et des élu.e.s

**10.03**      Questions

CA      Direction des services administratifs

Période de questions du public.

**10.04**      Autre sujet

CA      Direction Performance Greffe et Services administratifs

Offrir les condoléances du conseil à la famille de monsieur Marcel Parent à la suite de son décès survenu le 22 août 2024, à l'âge de 92 ans.

**10.05**      Procès-verbal

CA      Direction des services administratifs

Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 2 juillet 2024.

**10.06** Procès-verbal

CA Direction Performance Greffe et Services administratifs

Adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 22 août 2024.

**10.07** Procès-verbal

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1249864007

Déposer aux archives le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 3 juillet 2024.

**10.08** Procès-verbal

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1249864008

Déposer aux archives le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 6 août 2024.

## **12 – Orientation**

**12.01** Programme / Programmation / Plan d'action / Concept

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1246324002

Déposer et approuver le Plan d'action collectif des personnes âgées de Montréal-Nord 2024-2029.

*Charte montréalaise des droits et responsabilités :* Art. 16 i) combattre la discrimination, le profilage racial, le profilage social, la xénophobie, le racisme, le sexisme, l'homophobie, l'âgisme, la pauvreté et l'exclusion, lesquels sont de nature à miner les fondements d'une société libre et démocratique

## **15 – Déclaration / Proclamation**

**15.01** Déclaration

CA Direction Performance Greffe et Services administratifs

Déposer une déclaration d'appui pour la Journée internationale de la démocratie célébrée le 15 septembre 2024.

## 20 – Affaires contractuelles

### 20.01 Appel d'offres public

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1249516008

Adjuger à Eurovia Québec Construction Inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant de 294 008,32 \$, taxes incluses, un contrat pour des travaux de planage pour la réfection de pavage et la reconstruction de trottoirs sur la rue de Castille entre l'avenue Hénault et l'avenue Racette à l'arrondissement de Montréal-Nord, et autoriser une dépense de 29 400,83 \$, taxes incluses, pour les contingences et une dépense de 22 946,83 \$, taxes incluses, pour les incidences, pour une dépense totale de 346 355,98 \$, taxes incluses.

Appel d'offres 1150 / 7 soumissionnaires

*District(s) :* Marie-Clarac

### 20.02 Contrat de services professionnels

CA Direction des travaux publics - 1239161001

Approuver l'addenda à la convention de services avec Ville en vert relatif à la gestion du Programme Éco-quartier Montréal-Nord et approuver le nouveau protocole de visibilité du programme Éco-quartier.

*Charte montréalaise des droits et responsabilités :* Art. 24 a) promouvoir la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation

### 20.03 Immeuble - Location

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1249941003

Approuver le projet d'entente à intervenir entre la Ville de Montréal, Arrondissement de Montréal-Nord, et M. Gilles Leblanc pour la location d'un local d'atelier professionnel, incluant trois locaux d'entreposage à l'usage de l'exploitation du « Pro-Shop » à l'aréna Rolland, en contrepartie d'un loyer en vertu du règlement sur les tarifs applicables pour la période du 1er septembre 2024 au 31 mars 2025, comportant une clause de renouvellement pour les saisons 2025-2026 et 2026-2027.

**20.04** Subvention - Soutien financier avec convention

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1246324003

Accorder une contribution financière à quatre (4) OBNL totalisant 97 330 \$, incluant les taxes si applicables, soit 41 396 \$ au Centre d'action bénévole de Montréal-Nord pour le projet Mobilis-ACTION, 23 096 \$ au Carrefour des retraités de Montréal-Nord pour le projet Dépannage d'urgence pour les personnes âgées, 12 178 \$ à l'organisme Les Fourchettes de l'Espoir pour le projet Aînés en santé et 20 660 \$ à Ville en vert pour le projet Ateliers solidaires pour aîné.es; le tout pour la période du 4 septembre au 31 mars 2025 dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2024) et approuver les projets de convention à cette fin.

*Charte montréalaise des droits et responsabilités :* Art. 16 i) combattre la discrimination, le profilage racial, le profilage social, la xénophobie, le racisme, le sexisme, l'homophobie, l'âgisme, la pauvreté et l'exclusion, lesquels sont de nature à miner les fondements d'une société libre et démocratique

**20.05** Subvention - Contribution financière

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1249738008

Accorder une contribution financière totalisant la somme de 9 984 \$ aux 2 organismes suivants : soit un montant de 4 999 \$ à l'Association Québécoise de Défense des Droits des Personnes Retraités et préretraitées (AQDR) pour les deux activités "Les olympiades des aînés qui a eu lieu le 8 août 2024 au parc Gouin et la Kermesse qui a eu lieu le 15 août 2024 au parc Eusèbe-Ménard, un montant de 4 985 \$ à l'organisme Artistes en arts visuels du Nord de Montréal (AAVNM) pour l'activité "Le symposium des arts" qui a eu lieu les 25 et 26 août 2024 au parc Ottawa.

**20.06** Subvention - Contribution financière

CA Direction des travaux publics - 1239161002

Accorder une contribution financière de 1 254,84 \$, à titre de dépassement de coût, à Ville en vert pour les coûts de location et les frais afférents du local Éco-quartier situé au 10 861 boulevard Pie-IX.

*Charte montréalaise des droits et responsabilités :* Art. 24 a) promouvoir la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation

**20.07** Subvention - Soutien financier avec convention

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1249716004

Modifier la résolution CA24 10 172 afin que soit inscrit un montant de 47 800 \$ en remplacement du montant de 48 700 \$ pour l'octroi de la contribution financière accordée à la Table de Concertation Jeunesse de Montréal-Nord pour la réalisation du projet d'intervention en transition 3.

**20.08** Subvention - Contribution financière

CA Direction des services administratifs - 1247606022

Accorder une contribution financière de 500 \$ à la Fondation Ali Gerba pour soutenir ses activités et pour promouvoir le soccer auprès des jeunes, et ce, à même le budget discrétionnaire des élus pour l'année 2024.

### **30 – Administration et finances**

**30.01** Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs - 1247606020

Approuver et déposer les rapports sur l'exercice du pouvoir délégué au 30 juin 2024 et au 31 juillet 2024.

**30.02** Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs - 1247606019

Approuver et déposer les rapports mensuels au 30 juin 2024 et au 31 juillet 2024.

**30.03** Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs - 1247606021

Déposer la projection des résultats de l'exercice financier 2024 en date du 30 juin 2024 et de l'état des revenus et des dépenses réels au 30 juin 2024 comparé avec celui du 30 juin 2023.

### **40 – Réglementation**

**40.01** Règlement - Avis de motion et adoption d'un projet de règlement

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1247040003

Donner un avis de motion amendé, présenter, déposer et adopter le projet de Règlement R.R.1562.068 modifiant le Règlement de zonage R.R.1562 afin de créer une nouvelle zone C9-856 à l'intersection de la rue de Charleroi et du boulevard Lacordaire et déterminer les usages et les normes d'implantation pour cette nouvelle zone afin d'assurer la concordance avec le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047).

District(s) : Ovide-Clermont

**40.02** Urbanisme - Usage conditionnel

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1248303002

Donner un avis de motion, présenter, déposer et adopter le premier projet de Règlement RGCA13-10-0007-8 modifiant le Règlement RGCA13-10-0007 relatif aux usages conditionnels afin de modifier les dispositions relatives aux supports et antennes de plus de 10 mètres de hauteur.

**40.03** Urbanisme - Projet particulier d'urbanisme

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1244602002

Adopter le premier projet de résolution PP-064 afin de permettre la construction d'un bâtiment résidentiel de trois étages comprenant 30 logements au 5601, boulevard Léger, soit le lot 1 096 224 du cadastre du Québec, le tout en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

*District(s) :* Ovide-Clermont

**40.04** Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1248311005

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir : permettre une marge avant principale de 2,54 m au lieu de 4,5 m et une marge avant secondaire de 1,35 m au lieu de 2,25 m pour le bâtiment situé au 3270, boulevard Gouin, le tout en vertu du Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures.

**40.05** Urbanisme - Usage conditionnel

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1248311004

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme à savoir : autoriser l'usage lieu de culte pour le bâtiment situé au 10620, avenue Brunet, sur le lot 1 299 849 du cadastre du Québec, le tout en vertu du Règlement RGCA13-10-0007 relatif aux usages conditionnels.

**40.06** Règlement - Avis de motion et adoption d'un projet de règlement

CA Direction des services administratifs - 1249171004

Adopter le Règlement 1570-6 modifiant le Règlement 1570 sur la circulation routière, à l'article 31, relatif à la vitesse, plus précisément la modification de l'Annexe A.

---

M. Marc-Aurèle Aplogan  
Secrétaire d'arrondissement  
Montréal, mercredi le 28 août 2024